

Engrais non agricole, amendement pour sols, activateur de compost

Demande d'autorisation conformément au règlement (UE) 2018/848, à la loi NOP ou à la loi AL

Si vous prévoyez d'utiliser des engrais, des amendements pour sols ou des activateurs de compost, veuillez soumettre ce formulaire de demande à bio.inspecta et ne pas utiliser ces intrants avant d'avoir obtenu l'autorisation. **L'utilisation d'intrants non autorisés peut entraîner la perte de la certification de vos cultures/champs.**

Veuillez envoyer le formulaire rempli avec ses annexes à : international@bio-inspecta.ch

Les autorisations d'intrants peuvent être complexes et exigeantes, c'est pourquoi bio.inspecta recommande de soumettre la demande **au moins quatre semaines avant la date d'utilisation prévue.**

Aucune demande n'est requise pour le compost d'origine végétale et animale préparé sur place, les produits à ingrédient unique achetés directement auprès du producteur, répertoriés dans :

Annexe II du règlement (UE) 2021/1165 (uniquement ceux qui ne sont pas soumis à des exigences particulières, veuillez noter que les restrictions d'utilisation indiquées doivent être respectées) ;

Aux paragraphes §205.203, §205.206 ou dans la liste nationale (§205.601) de la norme NOP ; À l'article 22 de la loi albanaise 106/2016

Informations sur les exigences du règlement (UE) 2018/848 :

Conformément au règlement (UE) 2018/848, les engrais énumérés dans le règlement (UE) 2021/1165, annexe II, peuvent être utilisés si les besoins nutritionnels des plantes ne peuvent être satisfaits par des mesures culturales, la rotation des cultures, y compris les légumineuses, l'épandage de fumier ou de matière organique, de préférence compostée, provenant de la production biologique.

Fumier de ferme : l'élevage industriel est interdit. L'élevage doit donc exclure les systèmes à caillebotis intégral, l'élevage en cage et l'élevage de volailles sans parcours extérieur.

Veuillez noter que seuls les engrais conformes à la législation nationale de votre pays peuvent être utilisés. Les instructions figurant sur l'étiquette du produit doivent être respectées.

1. Demandeur/exploitant

Nom de l'exploitant		Numéro d'identification fiscale	
---------------------	--	---------------------------------	--

2. Informations sur l'entrée

Le produit est acheté <input type="checkbox"/>	Produit fabriqué par nos soins <input type="checkbox"/>
Nom commercial du produit	
Le produit est également enregistré sous d'autres noms, comme / est identique à	
Auprès de quelle entreprise/quel distributeur prévoyez-vous d'acheter le produit ?	
Nom du fabricant (si connu)	
Adresse et site web du fabricant (si connu)	

3. Détails techniques et chimiques

Caractéristiques physiques	
Solide <input type="checkbox"/>	Liquide <input type="checkbox"/>
Nutriments pertinents spécifiés en %	

Azote, N_{total}	%	Organique	%	NO ₃	%	NH ₄	%
Phosphore, P_{total}	%	P soluble dans l'eau	%	P ₂ O ₅	%	PO ₄	%
Potassium, K_{total}	%	K soluble dans l'eau	%	KCl	%	K ₂ SO ₄	%
Exprimé en				K	%	K ₂ O	%
Magnésium, Mg_{total}	%	Mg soluble dans l'eau	%	MgCl ₂	%	MgSO ₄	%
Exprimé en				Mg	%	MgO	%
Calcium, Ca_{total}	%	Ca soluble dans l'eau	%	CaCl ₂	%	CaSO ₄	%
Exprimé en				Ca	%	CaO	%

Micronutriments (à mentionner uniquement s'ils sont ajoutés, non requis : concentration en micronutriments provenant par exemple du compost)

		B	%	Cu	%	Fe	%
Mn	%	Mo	%	Zn	%	Ni	%
Cl	%	Na	%	S	%	Si	%
Teneur en sel (KCL)	%	Sel	%	S	%	F	%

Propriétés du produit

Matière organique	%	Matière sèche	%	pH			
-------------------	---	---------------	---	----	--	--	--

Type et quantité d'autres substances ajoutées

Ajout de micro-organismes : Oui Non

Ajout de matériaux imprégnés d'urée :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Les produits en bois contenus dans le produit ci-dessus ont été traités chimiquement :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ajout d'agents de conservation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Contient des agents complexants ou chélatants :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Ajout de composants dont la taille des particules est inférieure à 0,3 µm (nanoparticules) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
De l'azote a-t-il été utilisé pendant la production ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Digestion (par exemple, hydrolyse) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Autres informations jugées pertinentes pour l'évaluation du produit

4. Application

Le produit doit être évalué conformément au	<input type="checkbox"/> Règlement (UE) 2018/848 <input type="checkbox"/> Programme national biologique NOP (USDA organic) <input type="checkbox"/> Loi AL 106/2016 <input type="checkbox"/> Autres
Cultures concernées	
Quantité/ha sur laquelle le produit doit être appliqué	
Raison de l'utilisation (maintien de la fertilité du sol, carence en nutriments observée, etc.)	

5. Veuillez joindre les documents suivants

- Fiche technique / spécifications du produit (formulation)
- Fiche de données de sécurité, autres fiches techniques pertinentes (le cas échéant)
- Produits dont l'utilisation est approuvée conformément au règlement (UE) 2018/848, à la norme NOP ou à la loi AL par un organisme de certification accrédité : ajouter une copie du certificat ou des documents d'approbation / Lien vers la liste OMRI pour la norme NOP
- Étiquettes et recommandations d'utilisation
- Fumier de ferme : déclaration relative au système d'élevage non industriel
- Important** : pour les produits contenant des micro-organismes ou des ingrédients à risque (maïs, colza, soja, etc.) : une déclaration de conformité à l'interdiction des organismes génétiquement modifiés conformément au règlement (UE) 2018/848. Veuillez vous référer au site web de bio.inspecta. www.bio-inspecta.ch, déclaration du fournisseur «sans OGM», 24_2636)
- Autres :

6. Signature

a) **Ce formulaire peut être rempli et signé par l'exploitant** si un ou plusieurs des points suivants s'appliquent :

- (UE, NOP, AL) Une fiche technique détaillée du fabricant est jointe, fournissant des informations sur tous les ingrédients actifs et inactifs et sur la manière dont ils sont obtenus.
- (UE, NOP, AL) Une confirmation attestant que le produit est éligible à une utilisation dans l'agriculture biologique conformément à la norme applicable, délivrée par un organisme de certification accrédité pour la norme en question, est jointe.
- (NOP) Le produit est répertorié par l'OMRI.

Nom de l'opérateur		
Lieu/Date	Nom	Signature

b) **Ce formulaire doit être rempli et signé par le fabricant du produit** si les points sous a) ne sont pas applicables.

Nom du fabricant		
Lieu/Date	Nom	Signature

7. À remplir par bio.inspecta

Évaluation finale		
<input type="checkbox"/> Demande approuvée pour	<input type="checkbox"/> Règlement (UE) 2018/848	<input type="checkbox"/> Loi AL
	<input type="checkbox"/> NOP	<input type="checkbox"/> Autre
<input type="checkbox"/> Demande rejetée pour	<input type="checkbox"/> Règlement (UE) 2018/848	<input type="checkbox"/> AL Law
	<input type="checkbox"/> NOP	<input type="checkbox"/> Autres
Explication et justification		
Lieu/Date	Signature et nom	
Cette approbation est valable trois ans à compter de la date de signature par bio.inspecta. Il incombe à l'exploitation de n'utiliser que des intrants qui ont été approuvés pour la norme correspondante.		